

Voyons, MM. les Indépendants, abonnez-vous à ce journal qu'un Evêque a cru devoir, un jour, mettre à l'index.

"Notre confrère, l'Enchevin Griffith, a rempli la charge de maire "pro-tempore" l'autre jour, à Hamilton. Notre confrère sera un de ces jours le "vrai" maire actif de l'Orgueilleuse Cité." (Id., p. 170.)

"Jos. Meloalfe a résigné son mandat de député à l'Assemblée Législative d'Ontario et l'on dit que notre confrère le maire Drennan sera son remplaçant." (Id., p. 170.)

"Notre confrère, J. W. Frost, est candidat à la mairie d'Owen Sound. Si l'habileté et la valeur valent quelque chose, notre confrère sera le "premier citoyen" de la "Liverpool Canadienne" l'année prochaine." (Id., p. 170.)

Vous êtes "indépendants" ou vous ne l'êtes pas; si vous l'êtes, devez vous au moins apprendre à vos directeurs Suprêmes qu'ils n'ont pas le droit de se servir de votre journal pour favoriser telle ou telle croyance religieuse, tel ou tel parti politique, mais au contraire, votre journal devrait se tenir constamment dans les limites de son indépendance vis-à-vis toutes autres affaires que celles de votre Ordre.

Encore une fois, si après réflexion, vous constatez que vos primes devront être augmentées dans un temps assez rapproché, convenez que les ouvriers auront raison de vous dire en ce temps: pourquoi ne pas nous en avoir avertis puisque vous le saviez; peut-être aurais-je pris un risque moins onéreux, comme ils sont en droit de dire aujourd'hui à votre chef: d'où vient ce changement dans votre manière d'agir à notre égard; vous nous montriez d'abord votre désintéressement en nous signalant votre fraternité désintéressée par votre travail non rémunéré, et aujourd'hui vous dépassez les bornes d'une sage équité en vous faisant octroyer un salaire de \$8,000 à \$9,000 par an, en comprenant vos frais de voyages. The Knights of Columbus paient à leur président qu'un salaire par année de \$500; Catholic Benevolent Legion, \$500; Provident Institution, \$500; Forestiers Catholiques, avec au-delà de 17,000 membres, \$600. Vous êtes riche personnellement ou vous êtes pauvre comme nous: Si vous êtes riche, vous devriez avoir honte de nous demander même un centin par semaine pour vous armer un revenu disproportionné à votre valeur ou plutôt à l'importance de votre charge. Si vous êtes pauvre, vous n'avez pas droit en équité d'exiger que nous le soyons davantage pour que vous le soyez moins. Notre Constitution veut que notre Ordre soit philanthropique et fraternel, or la fraternité bien entendue ne veut pas que la masse des associés serve de marche-pied aux plus ambitieux.

FIN.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

## Service medical

Peu d'associations jusqu'ici, possèdent un service médical par abonnement, au bénéfice de leurs membres.

C'est une chose fort désirable pourtant et dont l'avantage, pour les familles autant que pour les sociétés, paraît évident. En effet, quand le médecin soigne un malade qui doit solder lui-même ses honoraires, les deux parties sont en présence et le malade, qui calcule ses ressources en même temps qu'il apprécie son état, demande des visites plus ou moins multipliées. Dans bien des cas, sa guérison en est retardée. Quand il s'agit d'un sociétaire, qui n'a pas à se préoccuper du paiement, qui voit avec plaisir et sans aucune inquiétude le médecin venir à son chevet, il semble que l'état de ce malade soit plus tôt prêt à s'améliorer par la confiance qu'il éprouve.

On dit que cette idée n'est pas admissible par certains membres du corps médical qui protestent, au nom de leur dignité et de leurs intérêts matériels compromis par le mode de rétribution à l'abonnement.

On ajoute que, en rapprochant de la somme qu'il recevrait par abonnement le nombre de visites que les médecins auraient pu faire pendant une année, la rétribution pour chaque visite ressort à un chiffre si minime qu'il devient dérisoire et qu'il offense la dignité du médecin.

Si l'on décomposait ainsi les appointements d'un grand nombre de fonctionnaires, ils pourraient aussi bien trouver leur dignité offensée en considérant la somme minime pour laquelle ils donnent, non pas les quelques minutes d'une visite, mais chacune des heures de leur journée.

Sans sortir de notre sujet, ne voyons-nous pas partout autour de nous l'abonnement, l'appointement fixe accepté avec empressement par les membres les plus savants et les plus dignes du corps médical? Les hôpitaux, les dispensaires, les maisons d'éducation, ont des médecins rétribués à l'année.

On me répond: — c'est pour soigner les pauvres, c'est pour soigner dans une seule maison, pour ainsi dire une même famille. Oui, mais qui paie les appointements? ce ne sont pas les pauvres, on ne les accepterait pas: ce sont les institutions qui ne sont pas pauvres.

Et pour les grands établissements industriels, les opulentes compagnies de chemin de fer elles-mêmes—ce ne sont pas là des pauvres—les médecins ne refusent pas d'accepter l'appointement fixe et ils ne calculent pas le prix auquel